

Je n'ai, outre les deux articles que je viens de citer, aucun remboursement à attendre du Ministère, si ce n'est celui de quelques fournitures de bureaux dont j'ai fait l'emplette en France, et dont la somme est trop modique pour que j'en dresse l'état en particulier.

Son Excellence le Ministre et vous-même, Monsieur, voudrez peut-être excuser les demandes de ces renseignements et autres que je pourrai vous faire; du moins deviennent-elles plus excusables après le long séjour que j'ai fait en Cochinchine, étranger à toutes nos formalités.

J'espère du moins que mon zèle et mon exactitude à me conformer à mes instructions qui seront mes seuls guides, lèveront les difficultés qu'aurait pu causer l'ignorance de certains usages.

Veillez agréer, Monsieur, etc.

Le Consul de France en Cochinchine,

J.-B. CHAIGNEAU.

XL

20 octobre 1821.

*A Son Excellence le Ministre de la Marine*¹.

Après avoir quitté Bordeaux le 28 novembre 1820, je m'embarquai, suivant l'avis que j'avais eu l'honneur de participer à Votre Excellence sur le navire le *Larose*, armé par MM. Balguerie, Sarget et C^{ie} et me trouvai en mer le 1^{er} décembre. Le vaisseau fit voile pour Batavia, où il mouilla le 7 avril suivant,

1. Copie.